

CAHIER DES CHARGES

DATE	6 avril 2023
REDACTEUR	N. PERIN
OBJET	Location chaises conférence

1. Suivi du dossier

Pour l'obtention de précisions additionnelles sur le présent cahier des charges, le prestataire peut contacter :

Nicolas PERIN
Régisseur général
nicolas.perin@samoa-nantes.fr
t. 06 17 33 85 31

2. Présentation de la SAMOA

Fabrique urbaine et créative de l'île de Nantes

La Samoa est une société publique locale (SPL) dotée d'une double compétence : elle est à la fois aménageur urbain de l'île de Nantes et développeur économique dans le champ des industries culturelles et créatives. Ce statut lui confère une certaine souplesse et originalité lui permettant d'expérimenter sur le territoire de nouvelles manières de fabriquer la ville et ses usages. Territoire de 337 hectares en mouvement, l'île de Nantes se positionne ainsi comme un véritable laboratoire *in vivo* et est l'un des projets de renouvellement urbain les plus emblématiques en Europe.

Créée en 2003 à l'initiative de Nantes Métropole, la Samoa **définit la stratégie globale d'aménagement de l'île de Nantes en lien avec les politiques publiques**, assure la maîtrise d'ouvrage des espaces publics et le suivi des opérations immobilières portées par des opérateurs privés et publics.

Depuis 2011, la Samoa assure le développement des industries culturelles et créatives sur le territoire métropolitain dans le cadre d'une délégation de service publique. Elle s'appuie sur les compétences d'une équipe réunie au sein de la Creative Factory, agence intégrée qui anime et met en réseau les filières créatives du territoire. La Creative Factory a développé une gamme complète de services : **accompagnement** de porteurs de projets et start up, **gestion d'un parc immobilier** adapté aux besoins des acteurs ICC (entrepreneurs, collectifs d'artistes, jeunes créateurs), **animations économiques** dont l'objectif est de créer des ponts et des collaborations entre entrepreneurs et porteurs de projets, ainsi que d'une offre d'**open-innovation** à destination des grands compte afin de favoriser les approches transdisciplinaires et d'ouvrir de nouveaux marchés aux startups ICC qui bénéficient ainsi de l'effet d'entraînement des autres filières.

3. Lieu d'intervention

Le site concerné par cette consultation est LES HALLES 1&2, au 5 allée Frida Kahlo, Nantes .

4. Dates de la prestation

6 AVRIL 2023

5. Objet de la consultation

Location 50 chaises pour conférence.

Livraison le 5 avril, au 5 allée Frida Kahlo, Nantes.

Reprise le 7 avril, au 5 allée Frida Kahlo, Nantes.

6. Description des chaises souhaitées

Options souhaitées :

- Accrochables entre elles,
- Barres inter rangées pour réaliser 5 rangs de 10 chaises,
- Assise tissu,
- Couleur sombre,
- Mise en place réalisée par notre service.

7. Modalités et facturation

Pour le dépôt des factures sur notre plateforme <https://www.transferts-securises.fr/>, le candidat devra indiquer ce choix lors de l'offre. Le candidat retenu recevra par courriel un lien d'inscription sur la plateforme de dépôt des factures.

Les conditions générales de règlement des prestations sont : virement bancaire dans un délai de 45 jours maximum à réception de facture.

8. Documents à fournir par les candidats

Les candidats devront **déposer obligatoirement les offres en mode dématérialisé** sur la plateforme <https://www.marches-securises.fr/> , **avant le 29 mars 2023 à 16h**,

Chaque candidat ne peut déposer qu'un seul dossier.

Les éléments suivants sont à fournir obligatoirement dans l'offre :

- Une description complète de la prestation : **les options obligatoires doivent être clairement indiqués**,
- Un document de présentation de l'entreprise,
- Un document présentant le modèle de la chaise,
- L'offre tarifaire.

Chaque prestataire interrogé a également la liberté de fournir tout élément d'information complémentaire qu'il jugerait utile pour évaluer correctement l'offre de service qu'il propose.